

LE GOSIER DU 2 AU 6 DÉCEMBRE 2024

43^{ÈME} CONGRÈS

Association Nationale des Elus des Littoraux



LES OUTRE-MER

EN PREMIERE LIGNE

FRANCE LITTORALE 2100

Sommaire



2

Sommaire

3

Le mot du Président

4

Le programme du congrès

5

Détail des tables rondes

9

Détail des ateliers



Le mot du Président

Nos territoires ultramarins, joyaux de biodiversité et vigies avancées face aux défis climatiques, sont au cœur de notre engagement cette année. Alors que nous nous retrouvons pour cette nouvelle édition du congrès de l'A.N.E.L. sous le soleil du Gosier, il est plus que jamais essentiel de penser l'avenir de nos territoires littoraux d'exception.

Les Outre-mer, par leur singularité géographique et leur richesse culturelle, sont confrontés aux premiers effets du changement climatique : montée des eaux, érosion côtière, et menaces sur les écosystèmes marins. Pourtant, ces territoires sont aussi des laboratoires d'innovation, où se dessinent les solutions de demain pour faire face à ces bouleversements globaux.

Ce congrès sera l'occasion de partager des expériences, de débattre des meilleures pratiques et de tracer ensemble des pistes pour renforcer la résilience de nos littoraux. À travers nos discussions, nos ateliers et nos rencontres, nous viserons à construire des actions concrètes pour préserver et valoriser les atouts naturels et économiques de nos Outre-mer.

Rejoignez-nous dans cette dynamique ambitieuse, où chaque territoire trouve sa place, afin de dessiner un avenir durable et désirable pour nos littoraux.

Yannick Moreau
Maire des Sables d'Olonne
Président de l'A.N.E.L.



Découvrez le programme

Pendant cinq jours, élus, experts et acteurs du littoral se réunissent au Gosier pour échanger autour des grands enjeux qui façonnent l'avenir de nos territoires littoraux

LUNDI 2 décembre 2024 :

- 19h00 : Pot d'accueil à l'hôtel La Créole Beach

MARDI 3 décembre 2024 :

- **08h30 – 9h15 : Ouverture du congrès par Monsieur Fabrice Loher, Ministre délégué chargé de la Mer et de la Pêche**
- 9h15 – 10h45 : Table ronde n°1
- 10h45 – 11h15 : Pause café exposants sur la terrasse
- 11h15 – 12h30 : Table ronde n°2
- 12h30 : Déjeuner

MERCREDI 4 décembre 2024 :

- 9h30 : Départ en bus pour la visite de la rumerie Damoiseau (*retour vers 13h00*)
- 17h30 : Départ en bus pour le dîner de gala à 19h00 à la résidence préfectorale du Morne Houel (*Rte du Camp Jacob, 97120 Saint-Claude*).

JEUDI 5 décembre 2024 :

- 8h30- 9h15 : Ouverture des ateliers en plénière
- 9h15 – 10h00 : Pause café exposants sur la terrasse
- 10h00 – 12h00 : Ateliers (*répartis dans cinq espaces différents au sein du Créole Beach*)
- 12h30 : Déjeuner
- Après-midi : Visite technique du grand Port Maritime de Pointe-à-Pitre

VENDREDI 6 décembre 2024 :

- 08h30 – 10h00 : Table ronde n°3
- 10h00 – 10h30 : Pause café exposants sur la terrasse
- 10h30 – 11h30 : Table ronde n°4
- 11h30 – 12h30 : Discours de clôture
- 12h30 : Déjeuner de clôture

Détail des tables rondes

Mardi 3 et vendredi 6 décembre 2024
animées par Monsieur Guillaume Éon



Table ronde 1 : Les outre-mer en première ligne face aux conséquences du changement climatique (Mardi 3 décembre 2024) :

Les territoires ultramarins se trouvent aux avant-postes des bouleversements climatiques, confrontés de plein fouet à l'érosion côtière, à la montée des eaux et aux événements climatiques extrêmes. Cette table ronde sera l'occasion d'analyser les dernières projections climatiques et d'explorer les solutions d'adaptation mises en œuvre à travers les témoignages d'élus et d'experts. Des projets innovants en matière de résilience côtière seront également discutés, mettant en lumière des initiatives locales et les collaborations entre collectivités et acteurs scientifiques pour imaginer l'avenir de ces territoires particulièrement vulnérables. Comment les politiques publiques peuvent-elles soutenir ces territoires dans leurs efforts d'adaptation ? Quelles leçons tirer de leur expérience pour le reste du littoral français ?

Ils interviendront :

Sur l'état des lieux du changement climatique :

- **Monsieur Emmanuel Cloppet**, Directeur interrégional de Météo France ;
- **Monsieur Ywenn de la Torre**, Directeur régional du Bureau de Recherches Géologiques et Minières en Guadeloupe ;
- **Monsieur Pascal Saffache**, Professeur des Universités et directeur du département géographie à l'université des Antilles ;
- **Monsieur Christophe Vrignaud**, Chargé de développement au Service hydrographique et océanographique de la Marine ;

Sur l'adaptation aux changements climatiques :

- **Monsieur Emmanuel Alzuri**, Maire de Bidart, Conseiller départemental des Pyrénées-Atlantiques ;
- **Monsieur Franck Detcheverry**, Maire Miquelon-Langlade ;
- **Madame Sylvie Gustave Dit Duflo**, Présidente du Conseil d'administration de l'Office français de la biodiversité ;
- **Monsieur Marcellin Nadeau**, Député de la Martinique ;
- **Monsieur Frantz Thodiard**, Vice-Président de la Communauté Agglomération Centre Martinique ;
- **Monsieur Philippe Van de Maele**, Directeur Général du Conservatoire du Littoral ;



Table ronde 2 : Les outre-mer en poste avancé pour garantir la sécurité et la souveraineté du pays (Mardi 3 décembre 2024) :

Les territoires ultramarins, par leur position géographique stratégique, jouent un rôle essentiel dans la sécurité et la souveraineté de la France. Cette table ronde abordera les enjeux liés à la sécurité maritime, aux infrastructures de télécommunications (câbles sous-marins), ainsi qu'à la gestion des flux migratoires et aux relations économiques avec les territoires voisins. Experts militaires, élus locaux et représentants des territoires ultramarins partageront leurs perspectives sur la manière dont ces défis sont relevés au quotidien et discuteront des moyens d'améliorer la coordination entre acteurs locaux et nationaux pour mieux garantir la souveraineté notre pays.

Ils interviendront :

- **Monsieur Gilles Adelson**, Maire de Macouria ;
- **Monsieur Eric Banel**, Directeur général des affaires maritimes, de la pêche et de l'aquaculture ;
- **Monsieur Franck Detcheverry**, Maire de Miquelon-Langlade ;
- **Monsieur Thierry Duchesne**, Commissaire général (2s) et Directeur du département maritime au Fondation méditerranéenne d'études stratégiques ;
- **Monsieur Nicolas Lambropoulos**, Contre-amiral, Commandant supérieur des Forces armées aux Antilles.



Table ronde 3 : Les outre-mer en première ligne pour un développement durable en symbiose avec la nature (Vendredi 6 décembre 2024) :

Face aux défis environnementaux, les territoires ultramarins sont des laboratoires vivants de solutions innovantes. De la gestion des sargasses à la préservation des tortues marines, en passant par le développement des énergies renouvelables, ces territoires explorent des voies originales pour allier développement économique et protection de la biodiversité. Cette table ronde mettra en lumière les initiatives locales exemplaires et examinera comment elles peuvent inspirer d'autres territoires littoraux, en France et ailleurs. Comment renforcer cette symbiose entre l'homme et la nature ? Quels outils et partenariats sont nécessaires pour accompagner ces territoires dans leur transition écologique ?



Ils interviendront :

- **Madame Marie-Laure Ciprin**, Présidente du Cluster Maritime de Guadeloupe ;
- **Monsieur Emmanuel Cloppet**, Directeur interrégional de Météo France ;
- **Madame Noemie Djellid**, Chargée des partenariats et mobilisation des acteurs de l'Office Français de la Biodiversité ;
- **Monsieur François de Keuleneer**, Ingénieur et développeur commercial pour le groupe DEME ;
- **Madame Nathalie Mercier-Perrin**, Présidente du Cluster Maritime Français ;
- **Monsieur Jules Otto**, Maire de Vieux-Habitants et Président du Syndicat Intercommunal pour la mise en valeur des Plages et Sites ;
- **Madame Lyliane Piquion-Salomé**, Présidente d'Interco'Outremer ;
- **Madame Julie Steff**, Directrice TotalEnergies Marketing Antilles Guyane.

Table ronde 4 : Cycle de l'eau, cycle de vie : les enjeux de l'eau potable et de l'assainissement en zone littorale (Vendredi 6 décembre 2024) :

La gestion de l'eau potable et de l'assainissement est une question cruciale pour les territoires littoraux, particulièrement en outre-mer. Cette table ronde abordera les défis posés par la pénurie d'eau et les infrastructures vieillissantes, tout en présentant des initiatives novatrices comme la réutilisation des eaux usées traitées (REUT). Comment les collectivités peuvent-elles garantir un accès durable à l'eau potable tout en préservant les écosystèmes ? Quels leviers financiers et techniques peuvent être mobilisés pour répondre aux besoins croissants dans un contexte de changement climatique ?

Ils interviendront :

- **Monsieur Pascal Berteaud**, Directeur général du Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement ;
- **Monsieur François Graffin**, Directeur général délégué de KARUKER'O, filiale de SUEZ ;
- **Monsieur Willy Latchman**, Directeur général de la SAUR Antilles ;
- **Monsieur Ludovic Provost**, Directeur des Affaires Publiques de Sogetrel ;
- **Monsieur Jocelyn Sapotille**, Maire du Lamentin et Président de l'Association des Maires de Guadeloupe.

Cette table ronde sera suivie de la **remise de certificats aux lauréats du programme d'accélération de la REUT** en littoral, en présence de Madame Marie-Claude Jarrot, Président du Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (CEREMA).



Détail des ateliers

Jeudi 5 décembre 2024

8h30 : Introduction et ouverture de la séance plénière par Monsieur Olivier Jacob, Directeur général des outre-mer ;

8h50 : Intervention du Général Christophe Perret, Commandant la gendarmerie de Guadeloupe.

Atelier 1 : Comment faire de la loi Littoral un levier et non un frein ?

Animé par Madame Claire Hugues, deuxième présidente déléguée de l'A.N.E.L. et Madame Caroline Cunisse, Directrice Générale d'Interco'Outre-mer

La loi Littoral, essentielle à la préservation des côtes, est souvent perçue comme un frein au développement local. Cet atelier réunira des élus et des experts pour explorer comment cette législation peut être mieux adaptée aux réalités locales et devenir un véritable levier de développement durable. À travers des exemples concrets, les participants analyseront les outils juridiques et les marges de manœuvre dont disposent les collectivités pour concilier protection de l'environnement et développement économique.

Ils interviendront :

- **Monsieur Gilles Adelson**, Maire de Macouria ;
- **Maître Dominique Nicolas**, Bâtonnier du Barreau de Martinique. ;
- **Monsieur Eugène Larcher**, Maire des Anses d'Arlet

Atelier 2 : L'aménagement du littoral à l'heure du Zéro Artificialisation Nette :

Animé par Monsieur Hubert Dejean de la Batie, secrétaire général de l'A.N.E.L. et Monsieur Philippe Schmit, expert en urbanisme

Le Zéro Artificialisation Nette (ZAN) impose aux territoires de repenser leur aménagement pour limiter l'artificialisation des sols. Cet atelier s'intéressera aux défis spécifiques que cette politique pose aux territoires littoraux, déjà soumis à de fortes pressions foncières. Comment concilier croissance démographique, activités économiques et préservation des espaces naturels ? Des exemples de bonnes pratiques et des pistes pour l'adaptation locale seront discutés par les intervenants.

Il interviendra :

- **Maître Thomas Drouineau**, Avocat au barreau de Poitiers ;

Atelier 3 : Défaut d'assurabilité des communes : la vulnérabilité des collectivités locales est-elle irrémédiable ?

Animé par Madame Marie-Laure Phinera-Horth, quatrième présidente déléguée de l'A.N.E.L., accompagnée de Monsieur Alain Blanchard, Délégué général de l'A.N.E.L.

Face à l'aggravation des risques naturels, notamment en zone littorale, de plus en plus de communes peinent à trouver des assurances adaptées à leurs besoins. Cet atelier réunira des représentants des assurances et des élus pour échanger sur les solutions à mettre en place afin de réduire la vulnérabilité des collectivités locales. Quelles garanties peuvent être apportées aux communes les plus exposées ? Comment faire évoluer les dispositifs actuels pour mieux répondre à ces nouveaux enjeux ?

Ils interviendront :

- **Monsieur Jean-Pierre Chapalain**, Vice-président des Sables d'Olonne Agglomération ;
- **Monsieur René Coconnier**, Membre du Comité des Assureurs Antilles-Guyane ;
- **Madame Fabienne Hebreu**, Présidente du Comité des Assureurs Antilles-Guyane ;
- **Madame Christine Lair**, vice-présidente d'EUCC France ;
- **Monsieur Joseph Peraste**, Maire du Marigot et membre du Bureau d'Interco' Outre-mer ;

Atelier 4 : Attrition des résidences permanentes dans les territoires touristiques : enjeux et leviers d'action

Animé par Monsieur Jean-Charles Orsucci, secrétaire général adjoint de l'A.N.E.L.

Les territoires touristiques, notamment sur le littoral, font face à une attrition croissante des résidences permanentes. Cet atelier se penchera sur les leviers d'action disponibles pour les collectivités locales afin de préserver l'équilibre entre habitat permanent et touristique. Les intervenants partageront leurs expériences et discuteront des politiques publiques pouvant aider à rétablir cet équilibre essentiel au dynamisme des territoires littoraux.

Ils interviendront :

- **Madame Betty Armougon**, Vice-Présidente de la Région Guadeloupe, Vice-Présidente de la Fédération des Epi Caraïbe ;
- **Monsieur Daniel Fasquelle**, Maire du Touquet-Paris Plage ;
- **Monsieur Norbert Samama**, Maire du Pouliguen.

Atelier 5 : Gestion des activités balnéaires et nautiques : comment accompagner et encadrer leur développement ?

Animé par Monsieur Robert Crauste, premier président délégué de l'A.N.E.L. et Monsieur François Benchendikh, Maître de conférences en Droit public à Sciences Po Lille

Les activités balnéaires et nautiques, moteurs économiques pour les territoires littoraux, nécessitent une gestion encadrée pour garantir leur développement durable. Cet atelier réunira des élus, des juristes et des acteurs du secteur pour débattre des meilleures pratiques en matière de gestion des plages et des zones de mouillage. Comment concilier les attentes des usagers, la protection des écosystèmes et le développement touristique ? Des pistes de réflexion et des initiatives inspirantes seront évoquées.

Ils interviendront :

- **Madame Aude Brador**, Directrice Déléguée du Parc naturel Marin de Martinique à l'Office français de la biodiversité ;
- **Monsieur Fabien Barthelat**, Délégué territorial aux Antilles à l'Office français de la biodiversité ;
- **Madame Marie-Laure Ciprin**, Présidente du Cluster Maritime de Guadeloupe, Déléguée Départementale de la Société Nationale de Sauvetage en Mer (SNSM) de Guadeloupe ;
- **Monsieur Michel Frugier**, Président de France Station Nautique ;
- **Monsieur Christophe Madrolle**, Président de la Commission Biodiversité, mer et littoral, Parcs Naturels Régionaux, Risques à la Région Sud - PACA ;
- **Monsieur Guillaume Nardin**, Délégué Général de la Fédération Française des Ports de Plaisance.



Association Nationale des Élus des Littoraux
22, boulevard de la Tour-Maubourg / 75007 PARIS
anel-secretariat@anel.asso.fr
[01 44 11 11 70](tel:0144111170)

Merci à nos partenaires



Retrouvez la documentation de nos partenaires
et des exposants en flashant ce QR code

